

CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Séance du Conseil
Lundi 20 novembre 2017
Salle du Conseil municipal de Troinex
09h30 – 11h30

Sont présent-e-s : M. Raymond Jeanrenaud (*Président*), M. Pierre Babel, M. David Baddeley, Mme Janine Berberat, Mme Jacqueline Bidaux, M. Jean-Jacques Chevalley, M. Bernard Eich, M. Alexander Hawthorne, Mme Josiane Magnenat, Mme Georgette Pugin (*Vice-Présidente*)

Sont excusé-e-s : MM Robert Haldi, Frédéric Reymond, Jean-Pierre Waefler, Mme Marthi Ungar

Sont absents : MM. Luc Forestier et José Pittet,

Le secrétaire du Conseil des Anciens : Alexander Hawthorne

1. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le Président, Raymond Jeanrenaud, ouvre la séance à 9h30.

Ce dernier annonce la démission de M. Frédéric Reymond pour des raisons de santé et lit la lettre reçue à ce sujet. Ce dernier adresse des remerciements à la Mairie et au Président du Conseil des Anciens,

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2017

Le PV de la séance a été envoyé aux membres du Conseil des Anciens par courriel, avec la convocation. La Mairie a reçu copie depuis 15 jours du PV du 27 mars (corrigé en séance du 19 juin), mais ni celui-ci, ni les deux précédents, n'ont pas encore paru sur le site de la commune. Le président a reçu l'assurance qu'ils paraîtraient bientôt.

Mme. Berberat souhaite que les événements que nous organisons soient annoncés aux aînés de la commune par un courrier spécifique.

A la suite de ces remarques, le PV est approuvé. Le Président remercie le secrétaire pour son travail de rédaction.

3. Rapport sur la séance d'information de *La Poste* du 19 octobre

Le Président fait un rapport sur la réunion d'information qui a été organisée le 19 octobre par *La Poste* à la salle communale. Le Maire a souligné que cette réunion était organisée à l'initiative et aux frais de *La Poste*. La participation de la commune s'est limitée à la mise à disposition de la salle. Environ 40 personnes, âgées pour la plupart, ont participé. Ceci tenait en partie à l'heure de la convocation (18 :00), un peu tôt pour des gens actifs travaillant en ville. Cela confirme que les conséquences de la fermeture du Bureau de Poste sont davantage ressenties par les personnes âgées.

La question des paiements en espèces a été soulevée. Pour des raisons de sécurité (manque d'infrastructures) l'agence ne peut pas offrir ce service. En revanche, le facteur assure ce service. La personne souhaitant faire un paiement met une fiche en évidence sur sa boîte à lettres et le facteur se rend directement chez elle.

M. Jeanrenaud trouve qu'à une époque où les seniors sont victimes de faux plombiers, électriciens, etc., cela donne accès chez les personnes âgées pour les arnaquer ou les détrouser. Afficher que l'on est chez soi avec de l'argent liquide est une invitation aux abus. Le représentant de *La Poste* a assuré que ce système fonctionnait bien et depuis longtemps en Suisse alémanique et dans d'autres communes de Suisse romande et qu'aucun problème d'abus ne s'est jamais posé.

Il était prévu que les clients puissent retirer leurs courriers recommandés à Vessy. Des participants ont proposé de les déposer à Carouge, plus accessible par les transports publics, proposition qui a été acceptée.

Mme Magnenat regrette que l'avis de la population sur les solutions retenues n'ait pas été sollicité. Il est évident que les personnes souhaitant effectuer des opérations en espèces, retirer de l'argent ou obtenir de la monnaie seront obligées de se rendre à un Bureau de Poste. Le représentant de *La Poste* a fait remarquer que la provision de monnaie n'est pas considérée comme une prestation obligatoire.

La Commune va entreprendre des travaux à l'épicerie, vétuste et trop petite pour les nouveaux services qu'elle doit assurer. Pendant la durée des travaux (deux ans environ), elle déménagera dans les locaux de l'ancienne Poste. L'épicier sera mis à rude épreuve ! Il s'avère que ses locaux sont déjà encombrés par les colis déposés chez lui lorsque le destinataire n'est pas à la maison. La charge de travail commence à lui peser.

Mme Ruegg observe que *La Poste* rémunère chichement les services des agences postales et que certains prestataires arrêtent leur contrat après quelque temps.

Mme Pugin avance une solution au problème des colis : l'installation de casiers métalliques où les colis seraient déposés, les destinataires pouvant les récupérer avec un code communiqué par l'expéditeur. Cette pratique est déjà répandue en France à la satisfaction des usagers toujours plus nombreux.

Mme Berberat rappelle que selon la LRT (Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton), il incombe à la commune d'organiser pour les aînés et les handicapés les « aides à la vie quotidienne ». Dans ce contexte, ne pourrait-on pas envisager d'accompagner des personnes peu mobiles à la Poste de Carouge, au moins pendant une période transitoire?

Des personnes sont déjà à disposition comme chauffeurs bénévoles, mais il est constaté que les aînés hésitent à faire appel à ce service.

M. Baddeley observe que nous ne savons pas combien de personnes ont besoin d'aide, ni de quoi elles ont réellement besoin. Des connaissances quantitatives des besoins nous manquent. Une enquête pourrait aider à cibler et à définir les aides, par ex. une aide aux aînés dans leurs démarches administratives.

M. Jeanrenaud nous encourage à imaginer quels types d'aide pourraient être utiles aux personnes âgées et nous demande de poser la question à nos voisins. Une fois nos idées formulées, il conviendra de les communiquer par écrit à la Mairie.

Il serait bon en effet de savoir quels services seraient les plus utiles pour les aînés. Avant la fermeture de la Poste, dans le courrier rédigé par G. Pugin et D. Baddeley, nous avons évoqué la possibilité de mise à disposition d'un local avec tenue d'une permanence pour aider les aînés à utiliser les outils informatiques, et les assister dans les démarches administratives, toujours plus complexes et nécessitant une familiarité avec l'utilisation de l'ordinateur ou autres outils informatiques..

La commune envisage de refaire la maison Dubouchet. Y aurait-il une place adaptée à cette fin ou à d'autres besoins de la vie associative? Les jeunes de Troinex manquent de locaux avec encadrement et il semble que les activités pour la jeunesse aient la priorité. A noter que la salle Dusonchet, utilisée par l'école, n'est plus disponible.

M. Baddeley suggère : la Bibliothèque pourrait être un lieu de rencontre, mais ce n'est pas idéal. Nous avons besoin d'un espace avec un terminal d'ordinateur et des places de travail/jeux.

M. Eich nous informe que la Bibliothèque est appelée à déménager. Elle bénéficie de l'espace et d'un terminal.

Madame Hirsch, adjointe au Maire, est en charge des questions sociales. Le CdA pourrait demander à la rencontrer pour discuter des besoins des aînés et envisager des solutions. Une lettre résumant nos questions lui sera adressée.

4. Informations de Mme G. Pugin

4.1 Marche du 50^{me} anniversaire du CAD

Cette marche, annoncée lors de la dernière séance, a eu lieu le 1^{er} octobre, date de la Journée internationale des personnes âgées. Troinex a réuni une dizaine de participant-e-s, dont deux nous ont rejoints depuis la France voisine. Le groupe s'est retrouvé à l'arrêt TPG « Rivolette », accueilli par Georgette Pugin et Bernard Eich, les deux représentants du CdA à la Plateforme des Aînés. Les marcheurs ont rallié le CAD en moins de 30 minutes, en partant du chemin des éclaireurs, puis en longeant la Drize, un parcours agréable par cette belle journée d'automne. Un joyeux accueil en fanfare a été réservé à l'arrivée des marcheurs. Apéritif et discours officiels ont suivi. Un repas a été servi à tous les participants, marcheurs ou non. Dans une ambiance très chaleureuse, soupe, cervelas grillés et gâteau d'anniversaire ont été appréciés de tous.

Des liens se sont tissés avec les aînés d'autres groupes (12 en tout) venus de différents secteurs du canton. Les participants ont exprimé leur attachement au CAD pour les nombreuses activités qu'il organise. La crainte de certains est que l'Hospice Général n'offre plus à l'avenir les soutiens financiers. Cette manifestation à l'occasion du 50^e anniversaire a pris toute sa valeur.

4.2. Clôture des festivités du Bicentenaire

Dans le cadre des festivités du Bicentenaire, le Fonds de décoration en collaboration avec la Mairie de Troinex a préparé pour le 22 décembre l'illumination des 24 fenêtres du bâtiment de la Mairie sur le thème du calendrier de l'Avent.

Des apéritifs sont prévus dans trois quartiers de la commune, au lieu de rassembler tout le monde au centre du village. La commune offre les boissons, et les habitants du quartier sont sollicités pour apporter une spécialité salée ou sucrée.

Dans la pratique, il s'est avéré difficile de trouver des volontaires pour l'organisation. En hiver, l'heure prévue (18:30-20:30) est inadaptée (nuit et froid) font remarquer plusieurs membres.

M. Eich : Des tentes avec chauffage ont été prévues pour tenir compte des aléas climatiques.

Il trouve que l'idée des rencontres dans les quartiers mérite d'être poursuivie. Trop souvent les habitants, tout voisins qu'ils soient, ne se connaissent pas bien.

Mme Bidaux propose d'organiser des rencontres de ce genre en été quand les problèmes pratiques sont plus faciles à résoudre.

5. Sortie aux Cheneviers

Comme convenu à la dernière séance, M. Eich a rédigé un flyer pour la visite de l'usine des Cheneviers sous le titre « Que deviennent nos déchets ? ». Envoyé à tous les aînés de la

commune, 24 inscriptions ont été reçues en retour, davantage que les 20 places disponibles annoncées. Ce mode de communication s'est avéré plus efficace que l'article paru dans le journal *Troinex.ch*. Le covoiturage a bien fonctionné et le repas organisé au restaurant a été très agréable.

Mme Magnenat propose à M. Eich d'écrire un compte rendu de cette sortie destiné au journal *Troinex.ch*. Plusieurs participants ont pris des photos qui pourraient venir illustrer le texte.

Le Président remercie Bernard Eich pour l'organisation de cette sortie réussie.

6. Aménagement du quartier des Crêts : situation actuelle

Ce soir à 18h30, à l'invitation de « 3N Investissements SA, aura lieu à la salle des fêtes de Troinex, une nouvelle séance de présentation du développement du Quartier des Crêts. L'Association des Intérêts du Quartier des Crêts et l'Association des Habitants du Quartier Sous-le-Crêt participeront à l'organisation de cette soirée. Cette présentation sera suivie d'un moment d'échanges durant lequel il sera répondu aux éventuelles questions sur ce projet. Une verrée clôturera la soirée.

Ce projet a évolué à la suite de la vente d'une maison qui a agrandi le périmètre de la parcelle initiale. La construction prévue d'un bâtiment pour les aînés sera-t-elle abordée ? De quel type d'habitat seniors s'agira-t-il ?

Pour la construction éventuelle par la commune d'un IEPA ou d'un habitat intergénérationnel, il faut attendre la parution du plan directeur communal, annoncée pour le printemps prochain. Le retard est dû en partie aux efforts déployés par les communes pour obtenir davantage d'influence sur son élaboration. Dans le passé, les communes n'avaient pour ainsi dire aucun poids dans l'élaboration de projets qui les touchaient.

7. Proposition d'un-e candidat-e au poste de président-e

M. Jeanrenaud souhaite démissionner de son poste de président du Conseil des Anciens, poste qu'il occupe depuis 12 ans. Il estime qu'il est temps de changer. Un-e nouveau/nouvelle président-e devra mener une discussion sur le fonctionnement et la finalité du Conseil des Anciens. Il demande si un membre du Bureau est prêt à assumer la fonction, au moins par intérim, jusqu'au terme du mandat du Conseil actuel, en 2020.

MM Reymond et Eich ayant annoncé leur démission, ces deux postes laissés vacants devront être remplacés.

Mme Berberat se dit prête à assurer la pérennité du Conseil en assumant la présidence dès janvier 2018 et ce, jusqu'à la prochaine élection en 2020. Elle s'engage à mener un débat actif sur l'avenir du Conseil et ses activités.

Sa nomination en tant que Présidente par intérim est approuvée unanimement par un vote à main levée.

Mme Ruegg rappelle que le Conseil a débuté comme un forum où d'anciens conseillers municipaux pourraient encore servir la collectivité en représentant les intérêts des citoyens ayant atteint l'âge de la retraite. M. Forestier et M. Pittet sont ainsi devenus membres. Bien que le Conseil ne jouisse pas de la légitimité d'un corps élu, il a la possibilité de militer comme groupe de pression pour les retraités et elle constate que notre groupe a une bonne synergie qu'il serait regrettable de dissiper. Elle souhaite que le Conseil dispose d'un site Web à la Mairie sur lequel des informations/demandes d'aide ainsi que les communications du Conseil pourraient être placées.

Mme Berberat : La première séance de l'année 2018 est fixée au 15 janvier, à 09h30. Un programme de travail pour l'année à venir sera établi.

8. Organisation de l'apéritif de fin d'année du CdA

L'apéritif qui marquera la fin de l'année 2017 a été fixé au lundi 11 décembre, à 11h00. Mmes Magnenat et Pugin acceptent de se charger de l'organisation : achats, mise en place et décoration de la table de fête. Des assiettes garnies seront commandées à l'épicerie du village, La Mairie fournira les boissons. Nous inviterons le Maire et une délégation de la Mairie, ainsi que la Présidente du Conseil municipal à partager ce moment convivial.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le Président lève la séance à 11h30.

Le Secrétaire du Conseil des Anciens : A. W. R. Hawthorne
(Texte relu et corrigé par Georgette Pugin)